

Le concours d'entrée en Master de Journalisme se transforme : vers une plateforme de dossier d'épreuves en ligne

Les étudiants présentant les concours des écoles de journalisme pourront désormais présenter le parcours du CELSA par le processus d'un dossier en ligne. Membre de la Conférence des écoles de journalisme, le CELSA fait évoluer le processus d'admissibilité et d'admission pour son cursus de journalisme à partir de janvier 2021.

Choisir le métier de journaliste est un choix courageux et ambitieux : les écoles et les parcours pour se former dans un cursus reconnu par la profession sont 14 en France. Elles proposent chacune des formations denses auxquelles on accède sur concours, avec des épreuves qui les distinguent chacune dans leurs approches du métier. L'école de journalisme du CELSA choisit cette année de faire évoluer son processus d'entrée, à l'instar de 4 autres écoles qui partageront un outil commun d'inscription administrative et de mise à disposition d'épreuves en ligne, sous l'égide de la CEJ.

Le CELSA proposera 4 épreuves distinctes. Elles seront accessibles après une étape administrative d'inscription et de dépôt de documents (relevés de notes, certificat de niveau d'anglais, relevé de bourse, etc...). L'adresse de la plateforme vous sera communiquée au début de janvier 2021.

La première épreuve spécifique au parcours de journalisme au CELSA s'orientera vers un travail de synthèse de l'actualité, une deuxième épreuve permettra d'analyser les capacités rédactionnelles des candidats, la troisième permettra aux étudiants de souligner leurs compétences de créativité, d'observation et d'analyse et enfin la dernière aura pour but d'explorer leurs domaines et centres d'intérêts à travers une production personnelle qui devra être indiquée. Ces quatre épreuves seront évaluées par des journalistes professionnels et des enseignants-chercheurs, avec une note sur 20 attribuée.

L'étape d'admission aura lieu également, à distance : elle permettra, à partir du dossier remis en ligne, de poursuivre l'échange à propos des connaissances (actualité, culture générale) et de la motivation des candidats pour choisir le métier. Des questions pourront être également posées en langue anglaise.